

Bienvenue à la toute dernière édition du Bulletin RCRI.

INSTRUCTIONS IMPORTANTES D'UTILISATION DE VOTRE COMPTE DE DÉPENSES DE SANTÉ 2025 - 2026

Compte de Dépenses de Santé (CDS) – Étapes à suivre avant d'envoyer votre réclamation

- ✓ Assurez-vous que vos frais ont tout d'abord été envoyés à votre régime d'assurance maladie ou dentaire habituel.
- ✓ Si vous avez un autre régime (tel que le régime d'un époux(se), envoyez les là-bas aussi.

Étape 1 – Remplissez le Formulaire de réclamation

- Téléchargez le formulaire du site **internet de la locale 2002 de Unifor RCRI**.
- Remplissez, datez et signer toutes les informations.

Étape 2 – Rassemblez vos Reçus

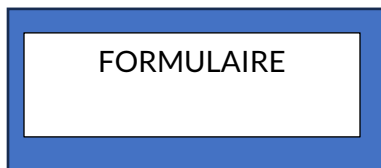
- Trouvez le **reçu original** pour vos frais médicaux ou dentaires.
- Assurez-vous que le reçu comprend le service rendu, la date et le montant payé.

Étape 3 – Obtenez vos Sommaires des paiements

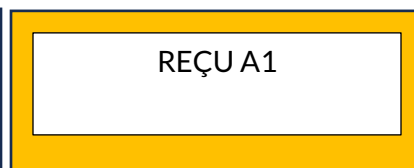
- Vous devez en joindre un Sommaire des paiements pour chaque régime auquel vous avez envoyé une demande de remboursement :

Si vous n'avez qu' UN régime:

- ✓ Sommaires des paiements du régime



(1)

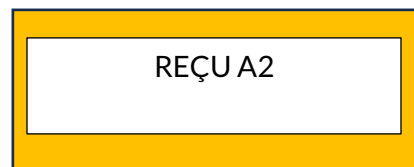


(2)



(3)

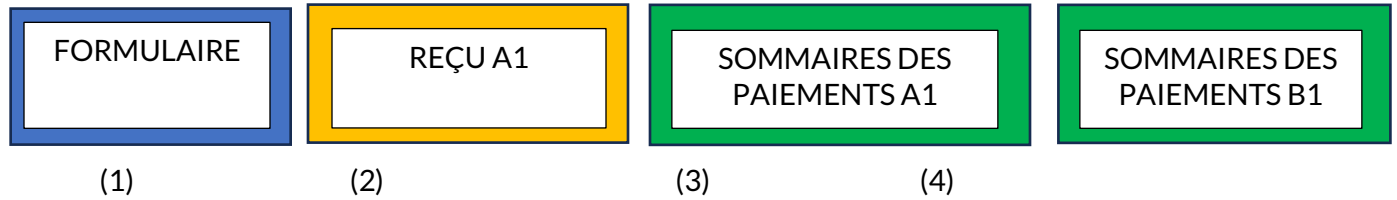
Pour une deuxième dépense sur le même formulaire, ajoutez :



Si vous avez DEUX régimes (par exemple par un époux(se)) :

- ✓ Sommaires des paiements de votre régime
- ✓ Sommaires des paiements du régime de votre époux(se)

Incluez les Sommaires des paiements des deux régimes (A1 et A2)



Étape 4 – Rassemblez tous les documents

- Pour **chaque** soumission, incluez :
1. Le Formulaire de réclamation
 2. Reçu
 3. Sommaires des paiements de chaque régime (Voir exemple ci-joint)

Étape 5 – Envoyer Votre Demande de réclamation

- Envoyer le tout à l'**Administrateur du régime**.

Étape 6 – Attendez de recevoir une Réponse

- L'Administrateur du régime vous contactera d'ici **10 jours ouvrables à compter de la réception de votre demande**.
- Ils vérifieront que:
 - Vous êtes admissible
 - Vos documents correspondent
 - Rien ne manque

Veillez noter:

- Le maximum du Compte de dépenses de santé : **300\$ pour les Temps-Pleins, 150\$ pour les Temps Partiel dès le 1^{er} Août 2025**
- Non Taxable sauf au Québec
- Toutes les dépenses ne sont pas couvertes – le Compte de dépenses de santé suit les **règles de l'ARC**.
- Vous pouvez soumettre une demande pour vos **dépendants** (époux(se), partenaire, enfants, parents, grands-parents)
- Mieux vaut envoyer vos demandes tôt que tard.
Toute réclamation doit être soumise avant le 31 juillet 2026 à midi heure de l'Est.
- Nous exigeons une capture d'écran nette ou une pièce jointe PDF des Sommaires des paiements. Les informations doivent être lisibles.

VOTRE CONSEIL FIDUCIAIRE RCRI

Sophia Michailidis
Présidente (Région de l'Est)

Ross McConkey
Secrétaire/Trésorier
(Région du Pacifique)

Terry Carlucci
Fiduciaire (Région du Centre)

Martin Melanson
Fiduciaire (Région de l'Atlantique)

Marilyne Boettger
Fiduciaire (Région de l'Ouest)

Administrateur du régime: Canadian Benefits Consulting Group
Téléphone: 416-488-7755; Sans Frais : 1-800-268-0285
Télécopie : 416-488-7774 - Courriel: GIDIP@canben.com